



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## **AVIS PUBLIC**

**est par la présente donné par le soussigné que:**

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 16 janvier 2025, par sa résolution 25-01-006, le règlement n° 344-24 concernant l'établissement du Comité aviseur d'Accès Entreprises Québec (AEQ).

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur du service du développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le 819-827-0516 poste 2250 ou via l'adresse courriel [bkuhn@mrcdescollines.com](mailto:bkuhn@mrcdescollines.com)

**Avis public donné le 20 janvier 2025 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Le directeur général et greffier-trésorier,

Benoît Gauthier